



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-74280>

Département(s) de publication : **80**

Annonce n° **24-74280**

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-51505

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 25/06/2024

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : CHU d'AMIENS PICARDIE (établissement support du Groupement Hospitalier du Territoire Somme Littoral Sud = GHTSLS), Marché public passé pour le compte du CH d'Abbeville

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 26800014800018

Ville : Amiens

Code postal : 80054

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 80

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Marché d'assurance construction dans le cadre de l'opération de relocalisation des activités de la pharmacie dans le Bâtiment F du CH d'Abbeville - Lot 2: Assurance Tous Risques Chantier

Code CPV principal - Descripteur principal : 66510000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Le présent marché a pour objet la mise en place des contrats d'assurances de construction Dommages Ouvrage et Tous Risques Chantier auprès des compagnies ou mutuelles se présentant seules ou en groupement avec un intermédiaire (courtier, agent) pour le chantier de Relocalisation de la Pharmacie au Centre Hospitalier d'Abbeville. Les prestations sont définies au Cahier des Clauses Particulières (C.C.P.). Le présent avis ne concerne que le lot 2: Assurance Tous Risques Chantier.

Critères d'attribution : Critère 1 - Prix : 60 points. Critère 2 - Valeur technique : 40 points, constitué des sous-critères suivants: 1. Respect du cahier des charges et niveau des garanties: 20 points, 2. Précision et pertinence des modalités de gestion des contrats et des sinistres ainsi que des délais de traitement des sinistres: 10 points, 3. Qualité du mode d'organisation et de fonctionnement dédié à l'opération et

de la démarche d'accompagnement du Maître d'Ouvrage : 5 points, 4. Adéquation des moyens humains dédiés à l'opération: 5 points.

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Le présent avis de résultat de marché ne concerne que le lot n°2 - Assurance Tous Risques Chantier. En effet, dans la mesure où l'unique offre remise pour ce lot s'est avérée être irrégulière pour incomplétude au sens de l'article L2152-2 du code de la commande publique, ce marché a été déclaré infructueux par décision en date du 24/06/2024. Une nouvelle consultation sera relancée ultérieurement avec publicité et mise en concurrence préalable.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 25/06/2024